

Info Municipal

V.13 No 1
Mars 2017

SAINT-ATHANASE



Crédit photo : Mario Morin

Municipalité de Saint-Athanase
6081, Chemin de l'Église, Saint-Athanase, Québec, G0L 2L0

Téléphone : 418 863-7706
Télécopieur : 418 863-7707
Courriel : info@saint-athanase.com

Dans ce numéro :	
- Chronique municipale	Page 3
- Heures d'ouverture du bureau municipal	
- Congés fériés à l'occasion de Pâques	
- Prochaines séances du conseil 2017	
- Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale	
- Changement d'heure	
- Bingo de l'école	
- Souper des acériculteurs	
- Mot de la directrice générale	Page 4
- Plan de sécurité civile au niveau municipal	
- Petits rappels	Page 5
- Mot de la bibliothèque municipale – Congé de Pâques	
- Dates de versements des taxes municipales	
- Semaine des bénévoles	
- Service de location de raquettes	
- Mot du maire	Page 6
- Semaine de relâche	
- Démographie	
- Suivi couverture cellulaire	
- Rencontre citoyenne	
- Brunch Pro-Jeunes	
- Comité parascolaire	
- Service d'urbanisme	Page 8
- Le patrimoine culturel du Témiscouata	
- Travaux pouvant être effectués par les salariés municipaux	
- Info Caisse	Page 9
- Date de l'assemblée générale annuelle	
- Des nouvelles de la sécurité publique	Page 10
- Cendres chaudes – Comment s'en départir ?	
- Communiqués	Page 11
- Le Cercle des Fermières de Saint-Athanase	
- À l'occasion du Carême	
- Source d'espoir Témis : Programme de soutien à l'autogestion de l'anxiété	
- Résultats de la Guignolée 2016	
- La petite bouffe des Frontières - 10 ^e anniversaire	

Chronique municipale

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Congés fériés à l'occasion de Pâques

Le bureau municipal sera fermé : vendredi 14 avril et lundi 17 avril

Prochaines séances du conseil 2017

- 06 Mars Lundi
- 03 Avril Lundi
- 01 Mai Lundi
- 05 Juin Lundi

Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte le **mardi en après-midi de 13 h 30 à 14 h 30**
et le **vendredi soir de 19 h à 20 h**.



On passera à l'heure avancée de l'Est (heure d'été) dans la nuit du 11 au 12 mars 2017.

Dates à retenir

Samedi 4 mars au Centre des Loisirs : Bingo de l'école



Samedi 27 mai : Souper des acériculteurs.



Vous désirez participer à l'organisation de cette activité, votre aide nous sera précieuse. Pour information, veuillez contacter Mme Francine Morin, dg, au 418-863-7706 poste 4852.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Nous savons tous que personne n'est à l'abri de sinistres. Voici quelques exemples de risques présents dans notre municipalité : conflagration, feux de forêt, verglas, accident routier, accident forestier, tornade, ouragan, disparition en forêt, vague de chaleur, panne électrique. En cas de situation d'urgence, vous et votre famille devez être prêts et la municipalité se doit de l'être encore plus.

Les membres du comité de protection civile travaillent présentement à mettre à jour notre plan des mesures d'urgence qui date de quelques années déjà.

Pourquoi avoir un Plan de sécurité civile ?

C'est dans le but d'assurer la protection des personnes et des biens sur notre territoire.

Les objectifs visés par le plan sont :

- D'éliminer certaines menaces ou à tout le moins d'en réduire les effets en favorisant la mise sur pied de mesures préventives;
- De préparer la municipalité à réagir promptement lors d'un sinistre;
- De contrôler les effets du sinistre et d'y mettre fin dès que possible;
- D'obtenir des secours de l'extérieur avant que les moyens de lutte de la municipalité ne soient dépassés.

Une telle organisation ne peut pas se faire avec 3-4 personnes, c'est pourquoi certaines personnes seront contactées dans les prochains mois, pour faire partie de l'organisation de protection civile municipale.

Nous avons besoin de vous pour mener à bien ce projet. Vous désirez vous impliquer? Communiquez avec nous pour nous en faire part. Par téléphone au 418-863-7706 ou par courriel à info@saint-athanase.com.

Nous invitons tous les citoyens à participer à notre organisation de mesures d'urgence et nous vous remercions de votre appui.

Francine Morin, coordonnatrice municipale

PETITS RAPPELS

Mat de la bibliothèque municipale

À l'occasion du congé de Pâques, la bibliothèque municipale sera fermée vendredi le 14 avril

Le comité de bibliothèque



LOCATION DE RAQUETTES À NEIGE

La municipalité possède des raquettes à neige pour enfants et/ou adultes. Si cela vous intéresse, veuillez-vous adresser à Mme Johanne Labrecque aux heures d'ouverture de la patinoire.

Un dépôt de 20 \$ est demandé et vous sera remboursé au retour des raquettes.

TAXES MUNICIPALES DATES D'ÉCHÉANCE

La Municipalité de Saint-Athanase vous offre la possibilité d'acquitter votre compte de taxes en trois (3) versements égaux, lorsque celui-ci est de 300 \$ et plus.

Pour l'année 2017, les échéances de paiement sont établies comme suit :

- 28 mars 2017 (mardi)
- 28 juin 2017 (mercredi)
- 28 septembre 2017 (jeudi)

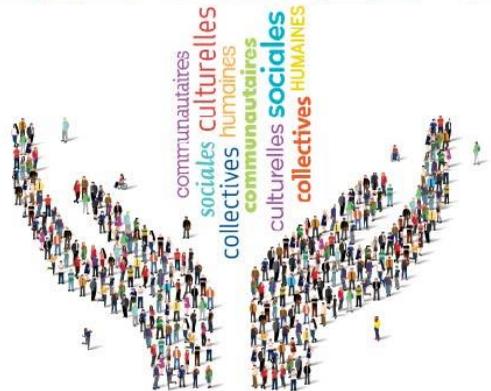
Si vous effectuez un versement après les dates de référence, veuillez communiquer avec la directrice générale, Mme Francine Morin au 418-863-7706 ou par courriel à info@saint-athanase.com pour confirmer le montant à payer, incluant les intérêts applicables.

Bon printemps à tous nos acériculteurs!

Bénévoles : Créateurs de richesses

Semaine de l'action bénévole - 43^{ème} édition
Du 23 avril au 29 avril 2017

fcaabq
FÉDÉRATION DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC



MOT DU MAIRE

Bonjour citoyens et citoyennes,

Une bonne partie de l'hiver est déjà derrière nous. Jusqu'à présent les amateurs d'activités hivernales sont choyés, hiver pas trop froid, mais par contre beaucoup de neige recouvre le sol, tellement que les bancs de neige en bordure des chemins sont plus hauts que la normale. Il faut être prudent quand nous circulons sur les routes. Saviez-vous qu'il est interdit de déposer la neige de votre entrée en bordure de la chaussée? Vous êtes en infraction si vous vous débarrassez de votre neige de cette façon.

Relâche

Encore cette année, à St-Athanase avec la collaboration des Services de loisirs de Pohénégamook et de Rivière-Bleue, les jeunes de chez nous auront la chance de participer à de belles activités pendant la semaine de relâche. Le lundi 6 mars, les jeunes de 8 à 12 ans auront la chance de participer à un **Atelier culinaire au Centre communautaire**, inscription obligatoire. Toujours dans notre municipalité, mardi le 7 mars aura lieu la **randonnée de raquettes** en avant midi. Jeudi 9 mars, **journée plein air à la patinoire et glissade**. Surveillez la programmation complète parue sous peu. Pour plus d'informations : Karyne Patry ou André St-Pierre.

Démographie

Selon les plus récentes données de Statistique Canada, le Bas St-Laurent est l'une des trois régions du Québec à voir sa population diminuer. Les 4 MRC du KRTB ne font pas exception à des baisses de population. Les MRC des Basques et de Témiscouata enregistrent la plus forte baisse avec un 4.9%, le Kamouraska connaît une diminution de 1.9% et la baisse de population pour la MRC de Rivière-d-loup est de 1.2%. Dans notre MRC, 15 des 19 municipalités ont enregistré des baisses de population. Par contre Packington, Auclair, St-Pierre-de-Lamy et St-Athanase sont des municipalités qui ont connu de légères hausses de population. Chez nous la variation est de 5.3%.

Suivi couverture cellulaire

En décembre dernier, le conseil des maires de la MRC de Témiscouata autorisait par résolution, son directeur M Jacky Ouellet à déposer sur le site du SEAO un devis d'appel d'offres pour l'élaboration d'un plan d'action en matière de couverture cellulaire sur le territoire témiscouatain. Après l'analyse des soumissions reçues le conseil des maires, lors de la séance du 13 février dernier, donne le contrat à la Firme Origine de préparer le Plan d'actions en matière de couverture cellulaire dans les 19 municipalités de la MRC.

MOT DU MAIRE (SUITE)

Dans notre municipalité, en partenariat avec le Service Sécurité Incendie de Pohénégamook et Mercier Électronique de Rivière-du-loup, nous sommes à élaborer un projet de tour, pour avoir une meilleure couverture en télécommunication pour le Service Sécurité Incendie. Considérant qu'aucun signal n'est disponible dans le secteur des forêts publiques où sont situées les érablières et où différentes activités de loisirs et forestières se déroulent, il serait important d'avoir une meilleure communication pour la sécurité citoyenne et matériel dans ces secteurs et aussi sur tout le territoire de la municipalité. La possibilité d'arrimer les 2 projets dans une même infrastructure serait intéressante, plus d'informations à venir prochainement.

Rencontre citoyenne

En février 2016, vous étiez présent, lors d'une rencontre publique, le plan de développement stratégique de notre municipalité. Comme nous le propose le service de développement de la MRC, nous devons faire une rencontre annuelle avec la population, pour faire une rétrospective de la dernière année et présenter aux citoyens les points ou projets qui seront priorités pour la prochaine année. Nous sommes présentement à préparer cette rencontre d'information, vous serez invités sous peu à y participer par l'envoi d'une lettre circulaire.

Brunch Pro-Jeunes

Le 12 février dernier se tenait le Brunch mérite Pro-Jeunes, activité organisée par la Maison des Jeunes Pirana de Pohénégamook. Joëlle Dumont Michaud de notre municipalité s'est mérité la bourse Coup de cœur dans la catégorie 2e cycle primaire. Bravo Joëlle pour ton prix et continue à t'impliquer dans ton milieu.

Comité parascolaire

Le comité parascolaire lance un appel pour recruter de nouveaux bénévoles pour être membres du comité. Bienvenue à tous!

Recherchons également des personnes intéressées à travailler au bar du Centre communautaire comme serveur ou serveuse lors des activités.

Pour information pour les deux offres, veuillez communiquer avec Karyne Patry au 859-2425 ou avec André St-Pierre au 859-2699.

André St-Pierre, maire

Service d'urbanisme

LE PATRIMOINE CULTUREL DU TÉMISCOUATA



Depuis 2016, la MRC du Témiscouata s'est pourvu d'un inventaire du patrimoine bâti. Ces résultats sont également enregistrés dans le Répertoire du Patrimoine Culturel du Québec (RPCQ). Les bâtiments concernés sont notamment les églises, presbytères, les bâtiments domestiques ainsi que quelques autres bâtiments. Ce qui se trouve dans ce document, sont les immeubles qui n'étaient pas déjà dans le répertoire. Au total, 234 édifices ont été ajoutés avec une fiche sommaire ou détaillée, tout dépendant de la valeur patrimoniale de celui-ci. Suite à cet inventaire, la municipalité de Saint-Athanase fait l'étude sur la possibilité d'implanter une réglementation sur ce sujet.



Vous pouvez consulter les articles de ce document intitulé *Inventaire du patrimoine bâti, Rapport synthèse* en vous rendant sur le site du RPCP (section inventaire) :

<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/rechercheImmobilier.do?methode=afficherResultat>

TRAVAUX POUVANT ÊTRE EFFECTUÉS PAR LES SALARIÉS MUNICIPAUX PERMANENTS

Avec le projet de loi 83 ayant pour but de modifier diverses dispositions législatives en matière municipale, les municipalités ont maintenant plus de possibilités qu'auparavant. En plus de faire les travaux d'entretien ET de réparation des ouvrages existants, il nous est maintenant possible de faire des travaux de rénovation et de modification. Cette méthode est déjà exécutée depuis quelques années par les commissions scolaires et les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS). Il nous est donc possible de suivre les dispositions qui sont déjà en place.

Dans ce tout nouveau cadre légal, certains travaux sont cependant encore assujettis à l'ancienne loi R-20. Par exemple, les travaux de fondation, de démolition de bâtiments, certains travaux de génie civil doivent encore être effectués par un entrepreneur.

Service d'urbanisme (suite)

Déjà en place avec la loi R-20		Projet de loi 83	
Entretien	Réparation	Rénovation	Modification
Acte préventif exécuté sur un bâtiment ou un ouvrage en vue de la continuité fonctionnelle ou opérationnelle de son utilisation.	Acte curatif (à la suite d'un bris) posé en vue de réutiliser un bâtiment ou un ouvrage. Remettre en bon état ce qui a été endommagé ou détérioré.	Implique la remise d'un bien dans son état premier : moderniser, restaurer.	Concept qui suppose un changement de vocation d'un bâtiment ou d'un ouvrage sans en altérer l'essence.
EXEMPLE : - Peindre un mur ; - Décaper et vernir un plancher ; - Nettoyer une unité de réfrigération / chauffage.	EXEMPLE : - Remplacer la vitre d'une fenêtre ; - Changer des bardeaux sur une toiture ; - Réparer les joints de brique.	EXEMPLE : - Refaire une toiture ; - Remplacer un revêtement de plancher ; - Remplacer le revêtement extérieur.	EXEMPLE : - Ériger un mur ; - Remplacer un plafond suspendu par un plafond fixe.
Génie civil autorisé		Travaux de construction de canalisations d'eau, d'égouts, de pavage de trottoirs ainsi que d'autres travaux de même genre.	
Génie civil non-autorisé		Les travaux exécutés sur les lieux même d'un chantier existant et à pied d'œuvre (site dédié pour l'entreposage de matériel dudit chantier).	

*Cordialement, Anthony Racine
Inspecteur en bâtiment, urbanisme et environnement*

Info-caisse

Assemblée générale annuelle

C'est le **mardi, 25 avril 2017**, à 19h30, à la Salle l'Univers du complexe municipal de Saint-Alexandre qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle de votre caisse Desjardins des Champs et des Bois. Vous avez des questions, des commentaires? C'est le moment idéal pour vous exprimer. Nous vous attendons en grand nombre!

*Nathalie Dumais
Agente accueil aux membres*



Des nouvelles de la Sécurité publique



Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du poêle, de la fournaise.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.

N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres **chaudes**.

- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de service incendie.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention!

Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

Ministère de la sécurité publique



Le Cercle de Fermières de Saint-Athanase

Le Cercle de Fermières de St-Athanase a débuté sa 86^e année d'existence. 15 dames en font partie.

Le thème cette année est "Des liens d'apprentissage tissés serrés". Au dernier journal, nous étions à élaborer un projet qui devait rejoindre la collectivité. Nous sommes présentement à le finaliser.

Dans le prochain journal, nous dévoilerons les grandes lignes de ce projet.

Nous souhaitons un beau, bon et fructueux printemps à tous.

Sylvie Michaud, secrétaire

À l'occasion du Carême

Nous entrerons bientôt dans cette période de préparation à Pâques. Le tournant missionnaire que nous désirons vivre comme Église diocésaine demande une véritable conversion. Pour nous aider à entrer dans ce grand mouvement, trois activités de réflexion, de partage et de prière sont proposées aux communautés chrétiennes des 6 paroisses du Transcontinental.

Invitation à tous ! Les mardis, 7 mars, 14 mars, 21 mars à 19h30 à l'église d'Estcourt.

Francine Bernier, formation à la vie chrétienne

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec



PROGRAMME DE SOUTIEN À L'AUTOGESTION DE L'ANXIÉTÉ

Début : 29 mars 2017
Les mercredis de 13 h à 15 h 30

- 10 semaines, 2 heures 30 par semaine
- Groupe de 10 à 13 participants
- Animés par 2 intervenantes
- Lieu Source d'Espoir Témis

Les ateliers sont conçus par le groupe « *Revivre* ». 
Le programme « *J'avance* » est basé sur
l'auto gestion de la santé.

Date limite d'inscription
Vendredi, le 3 mars 2017

POUR INSCRIPTION :
 **418-854-0009**

Marie-Eve Sirois
Intervenante sociale



N.B. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, nous nous ajustons selon les besoins.



LA PETITE BOUFFE DES FRONTIERES

Nous tenons à remercier tous les Bénévoles, les Brigades incendie du Transcontinental ainsi que le club Optimiste de Rivière-Bleue pour leur participation à la journée de la Guignolée 2016.

Grâce à la générosité des citoyens, des commerces et des entreprises du milieu, l'organisme a amassé la somme de 5990,67 \$ et plusieurs boîtes de denrées non périssables.

Tous les dons ramassés ont permis :

À 29 familles du Transcontinental de cuisiner des mets de Noël qu'elles ont rapportés chez-elles et de pouvoir bénéficier d'un dîner de Noël après le travail accompli; de distribuer 77 paniers de Noël et d'augmenter notre banque alimentaire afin de répondre aux urgences tout au long de l'année.

Nous espérons, une fois de plus, pouvoir renouveler cette expérience l'an prochain. Et c'est grâce au travail des bénévoles de toutes nos municipalités que nous pourrions accomplir cette belle mission d'humanisme, de partage et de générosité.

Encore une fois un gros MERCI !

De toute l'équipe de la petite bouffe des Frontières



LA PETITE BOUFFE DES FRONTIERES

La petite bouffe des Frontières soulignera son 10^e anniversaire lors de la Journée Nationale des cuisines collectives. Elle invite les participantes des cuisines collectives et anciennes à un dîner lasagne le 24 mars. Réservez avant le 17 mars au no 418-893-2626

De toute l'équipe de la petite bouffe des Frontières